Synthèse du Budget 2019 de la Ville de GAILLARD

Le budget, c'est quoi ?

Le budget est l'outil financier de suivi de la politique communale. Il projette les dépenses qui seront autorisées sur l'année et les recettes prévisionnelles qui devraient être encaissées.
Le budget est structuré en deux sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement.
D'un côté la section de fonctionnement projette la gestion des services courants, incluant les dépenses liées aux fournitures, prestations et personnel permettant la mise en œuvre des services aux gaillardins, et de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir (dépenses à caractère pluriannuel).

Le budget 2019 a été voté le 8 avril 2019 par le conseil municipal à l'unanimité hors une abstention. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 11 mars 2019.

Quelles sont les orientations du budget 2019 ?

Le Budget 2019 a été établi avec la volonté :

- ***de ne pas augmenter les impôts des gaillardins***
- ***de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants***
- ***de ne pas recourir à l'emprunt***
- ***de mobiliser des subventions auprès du Conseil départemental, de la Région, de l'Etat et différents organismes chaque fois que possible***
- ***de consacrer le produit de la cession de la participation de la ville dans la SIGEM à Haute-Savoie Habitat suite aux orientations gouvernementales***

Mais tout cela sans perdre de vue que la collectivité a perdu plus de 1 700 000 € de budget annuel depuis le début du mandat en raison de la baisse des dotations de l'Etat et des fonds genevois. Les efforts demandés par l'Etat ainsi que la baisse du nombre officiel de frontaliers ont un impact fort sur les possibilités de développement et d'investissement de notre collectivité.

Quelles sont les grandes masses du budget de fonctionnement 2019 ?

Pour rappel, le budget de fonctionnement permet donc à notre Collectivité d'assurer le quotidien et regroupe ainsi l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les principales recettes de la Ville sont :

- les impôts locaux : 4 300 000 €
- les dotations versées par l'État et autres compensations : 915 000 € ***(baisse de 871 000 € depuis le début du mandat)***
- les subventions pour l'aide au fonctionnement des services à destination des Gaillardins : 959 180,50 €
- les recettes titrées afférentes aux prestations fournies aux usagers : 878 750 €
- la compensation liée aux Fonds de Rétrocession Genevois : 3 800 000 € ***(baisse de 902 000 € depuis le début du mandat)***

Les recettes et les dépenses de fonctionnement d'un montant de 17 796 703,46 € se répartissent comme suit :

1) répartition des recettes par chapitre en € :

013 atténuations de charges	70 produits des services, du domaine et ventes diverses	73 impôts et taxes	74 dotations subventions et participations	75 Produits exceptionnels	76 produits financiers	77 produits exceptionnels	002 solde d'exécution reporté
100 000,00	972 850,00	5 598 000,00	5 674 180,50	227 000,00	30,00	47 000,00	5 177 642,95

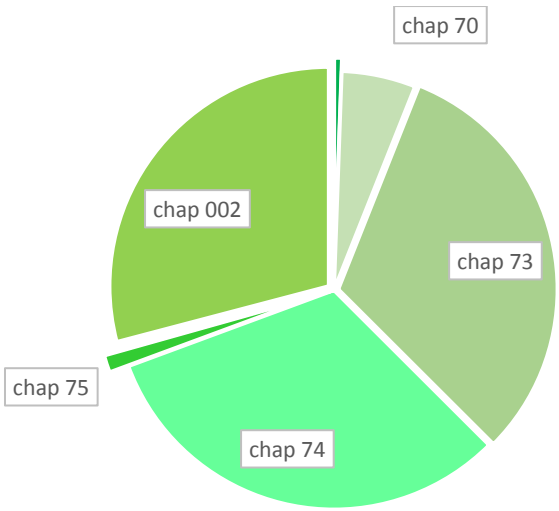

2) répartition des dépenses par chapitre en € :

011 charges à caractère général	012 charges de personnel et frais assimilés	65 autres charges de gestion courante	66 charges financières	67 charges exceptionnel-les	022 dépenses imprévues	023 virement à la section d'investissement	042 opérations d'ordre de transferts entre sections
3 395 602,00	8 159 793,14	668 760,15	132 162,48	15 000,00	350 000,00	4 290 987,67	784 398,01

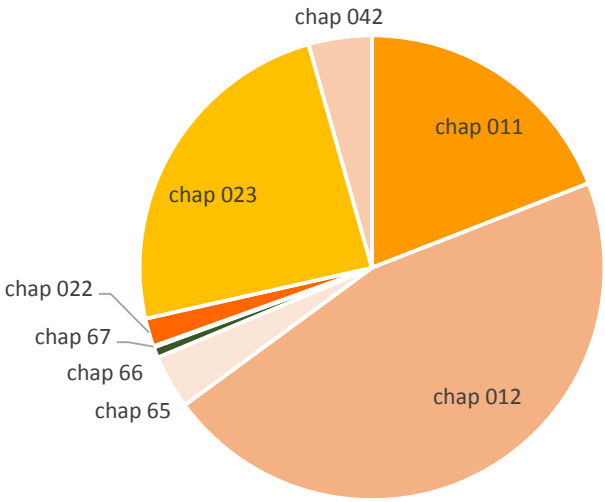

Quelles sont les projets d'investissements inscrits au budget 2019 ?

Le budget d'investissement de la Ville regroupe donc :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la Collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création
- en recettes, deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (p. ex. : des subventions relatives à la construction d'un nouveau Centre de loisirs, ou la réfection de la voirie, de l'éclairage public, etc.).

Les principaux investissements 2019 :

Démolition ancien centre de loisirs	360 000,00
Maison des Services au Public	165 000,00
Esplanade IRENE GUBIER	450 000,00
Espace public Porte de France et Rue de Vallard	1 380 000,00
Sanitaires public	100 000,00
Ecole du Salève réhabilitation et extension (études)	300 000,00
Chatelet requalification maternelle et cuisine (fin de programme)	205 000,00
Centre de loisirs (fin de programme)	117 000,00
Rue de Genève - Tramway	480 000,00
Maison de quartier	120 000,00
Locaux stockage associations	60 000,00
Voirie, mise en séparatif	405 000,00
Vidéoprotection	156 000,00
Opération FEUX FOLLETS	10 949 131,00
Achat arcades commerciales	520 000,00
Transfert école musique à W. COMELLI	192 500,00

Les recettes et les dépenses d'investissement d'un montant de 21 085 435,03 € se répartissent comme suit :

1) répartition des recettes par chapitre en € :

13 subventions d'investissement reçues	13 subventions d'investissement reçues reports	10 dotations fonds divers et réserves	165 dépôts et cautionnements reçus	024 produits des cessions d'immobilisations	021 virement de la section de fonctionnement	040 opérations d'ordre de transfert entre sections	001 solde d'exécution positif reporte
1 140 782,00	1 130 474,70	620 000,00	1 000,00	500 950,00	4 290 987,67	784 398,01	12 16 842,65

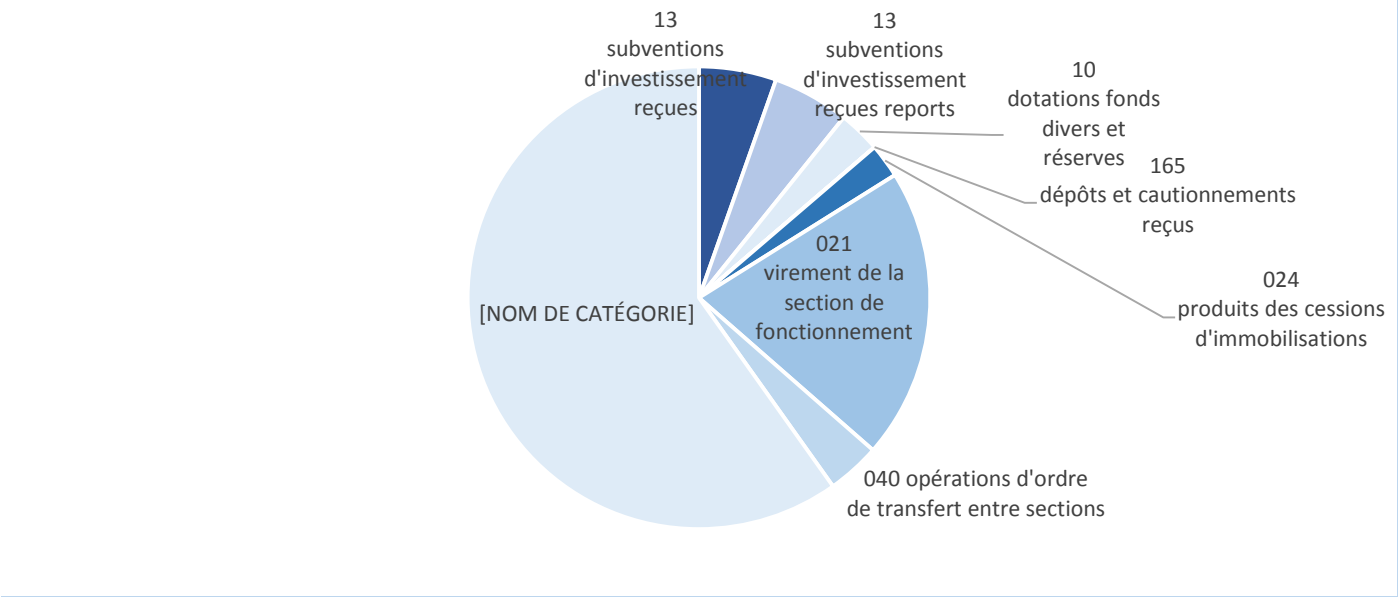

2) répartition des dépenses par chapitre, crédits nouveaux et reports en € :

20	204	21	23	16	020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IMMOBILISATIONS EN COURS	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	DEPENSES IMPREVUES
84 284,58	2 431 663,92	12 959 496,95	3 803 948,15	579 746,78	1 226 294,65

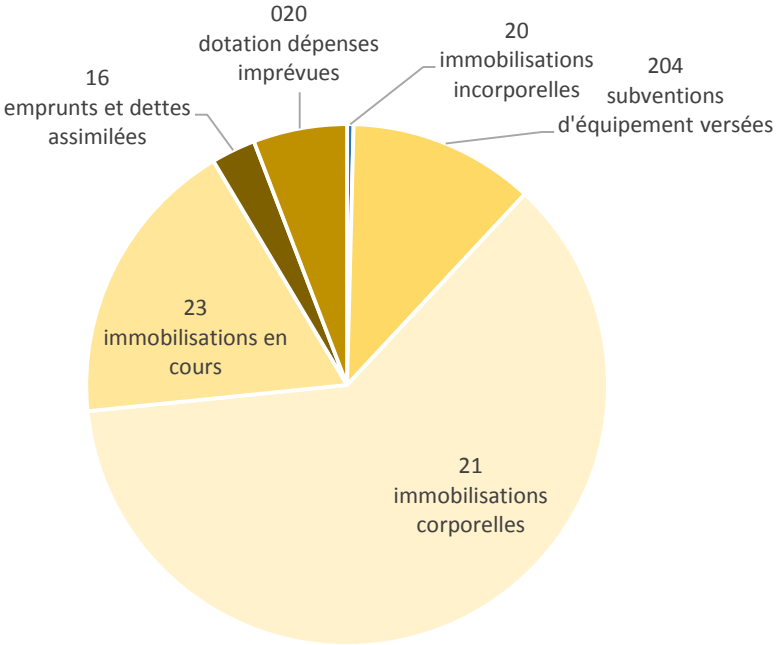

Comment se porte GAILLARD financièrement ?

Grâce aux mesures prendre depuis le début du mandat GAILLARD conserve une relativement bonne santé financière comme le montre les principaux ratios communiqués par la DGFIP (Direction Générales des Finances Publiques …

	Informations financières - RATIOS	Valeurs communales	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	985	1 116
2	Produit des impositions directes / population	372	550
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 373	1 334
4	Dépenses d'équipement brut / population	225	300
5	Encours de dette / population	46	91
6	DGF / population	74	177
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	67,21%	59,14 %
8	Dépenses de fonct. et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	97,60%	97,38 %
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonct.	19,63 %	23,17 %
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	29,93 %	68,96%

sources : DGFIP, comptes individuels des collectivités – 2017

https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communegfp/flux.ex?_flowExecutionKey=e1s6&_eventId=chiffrescles&critereDeSelection.nomCol=GAILLARD

…. Et son endettement demeure faible …

Votre situation au 01/01/2019

	Au 31 décembre 2018	Au 1er janvier 2019	Au 31 décembre 2019
Encours Dette globale	3 483 989,84	3 483 989,84	2 944 243,06
Durée résiduelle moyenne	7 ans, 9 mois, 21 jours	7 ans, 9 mois, 21 jours	7 ans, 2 mois, 12 jours
Durée de vie moyenne	3 ans, 11 mois, 11 jours	3 ans, 11 mois, 11 jours	3 ans, 7 mois, 19 jours
Duration	3 ans, 10 mois, 8 jours	3 ans, 10 mois, 8 jours	3 ans, 6 mois, 4 jours

Et à long terme ?

Depuis le début du mandat, nous mettons en place des outils complémentaires d'analyse des dépenses communales, une comptabilité analytique, de la prospectives financières et un PPI (plan pluriannuel d'investissements), qui nous permettent de mieux anticiper les dépenses, et notamment celles liées à l'entretien de notre patrimoine immobilier.